

AVIS

Communiqués

**COMMISSION
DÉPARTEMENTALE
D'AMÉNAGEMENT
COMMERCIAL**

La Préfète de la Haute-Savoie atteste

Le 10 mars 2025, a été enregistrée au secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial (CODAC), la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale n° 0742632500005 présentée par la SCI DANDI, en vue du projet d'extension de la surface de vente du magasin à l'enseigne E. LECLERC, par réajustement de 909 m² et création de deux sas de 166 m², pour la porter à 2635 m², sis route de Thonon - Champs sous Schiez - 74140 SCIEZ. Conformément aux dispositions de l'article L.752-14 du code de commerce, en l'absence de décision de la commission départementale d'aménagement commercial dans le délai de deux mois à compter de la date de sa saisine, l'avis est réputé favorable.

En conséquence, l'avis pour la demande susvisée sollicitée par la SCI DANDI, est tacitement favorable à compter du 10 mai 2025.

Cette attestation est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie et dans deux journaux locaux. Cet avis favorable tacite peut faire l'objet d'un recours auprès de la commission nationale d'aménagement commercial dans les conditions prévues aux articles L. 752-17 et R. 752-30 du code de commerce.

Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général, David-Anthony DELAVOËT

461280900

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE SAINT-SIXT

**Avis d'enquête publique
Modification n°1 du plan local d'urbanisme
de Saint-Sixt**

Par arrêté n°2025-22 du 23/05/2025, le Maire de SAINT-SIXT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) qui se déroulera du 14/06/2025 au 15/07/2025, soit 32 jours consécutifs.

Le projet de modification vise à apporter certaines modifications au dispositif réglementaire du PLU actuellement en vigueur, et notamment :

- La nécessité de revoir le classement de la zone urbanisée au lieu-dit Praz-Boccon,
- La nécessité de modifier le dispositif réglementaire pour le secteur de Montleal.

- L'inscription d'un emplacement réservé.

- La nécessité d'apporter quelques adaptations au règlement écrit, qui, après plusieurs mois d'usage pour instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme, s'avèrent nécessaires ou qui découlent de projets qui se sont présentés récemment.

- La rectification du programme envisagé dans l'OAP n°2, notamment en termes de logements sociaux.

Mme EROVAN Eloïse, chargée de mission en urbanisme, a été désignée par M. le Président du Tribunal Administratif de GRENoble pour assurer les fonctions de commissaire-enquêteur. Pendant la durée de l'enquête, les pièces relatives au dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraplumé par le Commissaire-Enquêteur, pourront être consultés à la mairie tous les jours et heures suivants : lundi de 9h à 11h30, mercredi de 9h à 11h30 et samedi semaine paire de 9h à 12h. Il sera également consultable sur le site internet suivant : <https://www.saint-sixt.fr> ou <https://www.registre-dematerialise.fr/6303> un poste informatique est mis à disposition en mairie aux horaires d'ouvertures.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Saint-Sixt, les :

Samedi 14 Juin 2025 de 9h00 à 12h00

Mercredi 25 Juin 2025 de 9h00 à 12h00

Mardi 15 Juillet 2025 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification n°1 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Sixt - A l'attention de Madame le Commissaire-Enquêteur - 1 route du Village - 74520 SAINT-SIXT ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6303@registre-dematerialise.fr. Le dossier comprenant les informations environnementales est joint au dossier d'enquête.

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, la modification du PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal. Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la Commune de Saint-Sixt. A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Sixt et sur le site internet suivant

<https://www.saint-sixt.fr> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

460353600

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE
MAIRIE DE SAINT-GENIS-POUILLY**

M. Hubert BERTRAND - Maire
94 avenue de la République
BP 110
01630 SAINT GENIS POUILLY
Tél : 04 50 20 52 76
SIRET 21010354500013

Référence acheteur : 20250000009000

L'avis implique un marché public

Objet : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la requalification des 2 cours de l'école du Lon

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 16/06/25 à 11h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 26/05/2025

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

460979800

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE
MAIRIE DE SAINT-GENIS-POUILLY**

M. Hubert BERTRAND - Maire
94 avenue de la République
BP 110
01630 SAINT GENIS POUILLY
Tél : 04 50 20 52 76
SIRET 21010354500013

Référence acheteur : 20250000009000

L'avis implique un marché public

Objet : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la requalification des 2 cours de l'école du Lon

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 16/06/25 à 11h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 26/05/2025

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

460979800

**AVIS D'APPEL PUBLIC à la concurrence
COMMUNE DE PASSY**

M. Raphaël CASTERA - le Maire
1 place de la Mairie - 74190 PASSY
Tél : 04 50 78 41 43 - Fax : 04 50 78 43 21
mél : c.gavard@mairie-passy.fr
web : <http://www.ville-passy-mont-blanc.fr/>
SIRET 21740208000014

Groupeement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Sécurisation piétonne sur la RD1205 et redynamisation du quartier dans le secteur dit 'L'Abbaye'

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Secteur dit 'L'Abbaye' - 74190 Passy

Durée : 6 mois

Classification CPV : Principale : 45112500 - Travaux de terrassement

Complémentaires : 45112710 - Travaux d'aménagement

payseger d'espaces verts

46232130 - Travaux de construction de canalisations d'eaux

divulvies

45233293 - Installation de mobilier urbain

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Lot N° 1 - Terrassement VMD et Bordures - CPV 45112500

Lot N° 2 - Revêtement, espaces verts et signalisation - CPV 45233220

Lot N° 3 - SLT, Génie électrique - CPV 45316212

Conditions de participation

Formulaire DC1 : ou DUME

Formulaire DC2 : ou DUME

Chiffre d'affaires annuel général : des 3 dernières exercices

Effectif moyen annuel : des 3 dernières années

Références sur des travaux spécifiques : des 3 dernières années:

Certificats de qualification de l'entreprise en cours de validité

: Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés dans les articles

L2141-1 à L2141-14 du Code de la Commande Publique et à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des

travailleurs handicapés ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou

des jugements prononcés à cet effet.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Viste obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus

avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés

ci-dessus avec leur pondération

60% Valeur technique

40% Ptx

Renseignements d'ordre administratifs : Plateforme MP24

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le

profil d'acheteur : Oui

Dépôt dématérialisé : Activé

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 20/06/25 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :

français.

Envoi à la publication le : 26/05/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie

dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE,

poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur

<http://www.mp24.fr>

461028600

**MAIRIE DE
SAINT-CERQUES**

Avis d'appel public à la concurrence

M. Gabriel DOUBLET - Maire
963 rue des Allobroges - 74140 SAINT-CERQUES
Tél : 04 50 43 50 24 - Fax : 04 50 94 68 79
web : mairie@saint-cerques.fr
web : <http://www.saint-cerques.fr/>

Groupeement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : CONFECTION ET LIVRAISON DES GOUTTERS ET DES

REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE SERVICE DE

RESTAURATION SCOLAIRE, LES ACCUEILS DE LOISIRS

PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 242, rue des Ecoles

74140 SAINT-CERQUES

Durée : 1 mois.

Classification CPV :

Principale : -55523100 - Services de restauration scolaire

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

Viste obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus

avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le

cahier des charges (règlement de la consultation, lettre

d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

Timothée LAPIERRE - Tél : 04 50 43 12 96

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le

profil d'acheteur : Oui

Dépôt dématérialisé : Activé

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Remise des offres : 27/06/25 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 27/05/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie

dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE,

poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

<http://www.mpp74.fr>

4612225500



les-fautes-en-cat-ave-aine-pour-faire-quelques-com-
HALL- VI
01 74B